

Cahier des charges tournois A2 2023

Général	Description
Nom de l'événement	Swiss Volley Beachtour A2
Jours de tournoi	En discussion avec Swiss Volley. Les tournois se déroulent sur une journée le week-end ou un jour férié officiel. Si possible pas aux mêmes dates que des tournois de Swiss Volley (A1, CEV, FIVB).
Organisation	<p>Responsabilité de l'organisateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déroulement du tournoi sans encombre selon les directives de Swiss Volley - Technical Meeting (si un TM a lieu) - Saisie des résultats dans le système de Swiss Volley au plus tard le lundi, à midi, après le week-end du tournoi. <p>Responsabilité Swiss Volley</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournit gratuitement l'outil d'administration - Actualise le classement national selon le règlement du beach volley - Cite le tournoi dans le calendrier officiel du championnat
Comité d'organisation	<p>Au moins 3 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur du tournoi/ Marketing/Sponsoring/Presse/Finances - Responsable des matchs - Infrastructure
Catering	La restauration est organisée par l'organisateur. Idéalement, des repas chauds sont fournis.
Infrastructure	Description
Nombre de terrains	<p>Au moins un Court Central à un emplacement bien fréquenté.</p> <p>Nombre de terrains selon le règlement.</p>
Matériel terrain	Selon directives FIVB/CEV (La taille du terrain peut différer avec un minimum de 12 x 20m, c'est-à-dire des zones libres d'au moins 2m).
Ballons	L'organisateur reçoit de Swiss Volley un ballon de match par terrain. Maximum 4 ballons.
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> - Vestiaires et zone d'attente pour les joueurs et joueuses (evtl. aussi pour le technical meeting en cas de mauvais temps). - Douches extérieures et installations sanitaires pour les joueurs et joueuses - Installation sonore avec micro et haut-parleurs - Ordinateur et imprimante pour les résultats et les tableaux actualisés - Tableau pour le comptage des points - Kit médical - Chaise haute pour les arbitres sur le court central

Déroulement du tournoi	Description
Taille du tableau	La taille du tableau sera déterminée à l'avance avec Swiss Volley.
Wildcard	Chaque organisateur a le droit à une Wildcard. Si l'organisateur a besoin d'une Wildcard de plus, il peut s'adresser à Swiss Volley.
Arbitres	Nombre d'arbitres selon le règlement. Frais de nourriture, d'hébergement et de voyage par l'organisateur. Convocation et dédommagement par Swiss Volley.
Cérémonie protocolaire	La cérémonie protocolaire suit immédiatement le tournoi.
Tenue	Lorsqu'un maillot de compétition officiel est mis à disposition, celui-ci doit être porté correctement. Si aucun maillot officiel n'est fourni, les joueurs et joueuses sont libres de choisir leur tenue (selon le règlement).
Ballholder	Pendant toute la durée du jeu.
Marketing / Communication	Description
Sponsoring	Swiss Volley se réserve le droit d'intégrer un sponsor du circuit dans les tournois A2. L'organisateur peut être contraint d'installer des banderoles, drapeaux ou autre matériel publicitaire d'un éventuel sponsor du circuit jusqu'à 60 jours avant l'événement.
Contrats d'exclusivité par branche	L'organisateur est libre de trouver des sponsors pour la manifestation, pour autant que l'exclusivité des branches des sponsors de SV est respectée. Les partenaires actuels de Swiss Volley se trouvent sur le site internet: https://www.volleyball.ch/fr/federation/partnerboard-swiss-volley/ . Les sponsors de la fédération ont le droit de s'annoncer jusqu'à 180 jours avant l'événement afin de s'assurer ou de refuser toute présence pendant la durée de la manifestation. L'organisateur doit contacter le bureau de Swiss Volley avant la finalisation du contrat en cas de chevauchement avec les sponsors de la fédération.
Speaker	L'organisateur doit engager un speaker/DJ au moins pendant les matchs de demi-finale et de finale.
Surfaces publicitaires	Swiss Volley a le droit de placer une banderole publicitaire. En outre, Swiss Volley se réserve le droit de placer une bande publicitaire de chacun de ses partenaires en concertation avec l'organisateur.
Presse	Aperçu local et rapport par l'organisateur.
Imprimés	L'organisateur peut produire des imprimés. Le logo de Swiss Volley doit y figurer. L'organisateur est tenu d'envoyer un bon à tirer à Swiss Volley avant la production.

Images	<p>L'organisateur met à la disposition de Swiss Volley 5 jours après le tournoi des photos en haute résolution par WeTransfer. Le nombre suivant de photos doit au minimum être transmis:</p> <ul style="list-style-type: none"> – 20 images en action – 5 images des Side Events – 10 images de l'infrastructure – 5 image de la cérémonie protocolaire <p>Les photos peuvent être utilisées par Swiss Volley à des fins de marketing (rapports/publicités/impression).</p>
--------	--

Finances	Description
Frais d'inscription	L'organisateur perçoit les frais d'inscription conformément au règlement. Maximum 60,00 CHF par équipe, y compris tous les frais d'entrée. Les frais d'inscription reviennent à l'organisateur.
Prix en espèce	Minimum CHF 1'000.00 maximum CHF 5'000.00 par catégorie / sexe.
Finances	L'organisateur est responsable des finances (bénéfice et pertes).
Amendes	L'organisateur est tenu d'appliquer les amendes et les frais conformément au règlement et de les consigner dans le rapport du RD. Les amendes et les frais d'inscription supplémentaires seront facturés par Swiss Volley.
Juridiques	Description
Assurance	L'organisateur est tenu de souscrire une assurance responsabilité civile pour les dommages corporels et matériels. Swiss Volley n'assume aucune responsabilité!
Obligations de l'organisateur	Le règlement du beach volley et le présent cahier des charges font foi. En cas de non-respect des obligations de l'organisateur, des sanctions appropriées seront prises.
For juridique	Berne

Pour l'organisateur, le

Nom:

Prénom: